

Presse libre en danger (5)

Relancer la dynamique des «Etats Généraux pour une information et des médias pluralistes»

Avant le PPLED

Celles et ceux qui nous lisent régulièrement savent que nous avons été menacés de disparition il y a quelques mois, suite à de nouvelles exigences de La Poste concernant le routage et la préparation de nos envois qu'il aurait fallu mettre sous enveloppe ou sous film plastique. Ce qui n'est pas à notre portée, vu nos petits moyens matériels et militants. L'initiative qui nous a (provisoirement) sauvés a consisté à créer en octobre dernier un collectif (le PPLED) pour défendre «la Petite Presse Libre en Danger».

Faute d'en avoir gardé un souvenir suffisamment précis, nous n'avons pas évoqué alors un «Appel à des Etats Généraux pour une information et des médias pluralistes» lancé le 3 octobre 2005. On vient de (re)découvrir par hasard sur internet tous les textes et analyses produits à l'occasion de cet appel qui a été suivi d'une «Rencontre des médias indépendants en Rhône-Alpes» qui s'est déroulée en avril 2006. En mai de la même année, s'est tenue à Marseille une «Rencontre nationale des médias associatifs et indépendants» qui adopte un «Appel aux Médias du Tiers secteur» où figurent des propositions détaillées et concrètes. Nous en reprenons quelques unes à la fin de cet article.

Les bases et les objectifs de cette démarche nationale étaient beaucoup plus vastes et ambitieux que ceux du PPLED. En tout cas ils offrent un cadre et des perspectives de nature à faciliter le développement d'une mobilisation en faveur de la presse libre aujourd'hui.

Tous les médias étaient concernés (presse écrite, mais aussi audiovisuelle et internet) par cet appel de 2005 à des Etats généraux et la vision du problème était large, englobant les aspects matériels et politiques : «L'information, c'est notre affaire. Ce n'est ni celle des gouvernants et des propriétaires des médias, ni celle des chefferies éditoriales et des prétendues élites qui les servent, ni celle des publicitaires qui la défigurent et des chargés de communication qui la maquillent. C'est celle de chacun et de tous, et particulièrement des journalistes professionnels, des citoyens-journalistes des médias du tiers secteur, des associations d'usagers et de critique des médias, des syndicats et des associations, et du public lui-même qui sont tous partie prenante, à des

titres divers, de la production de l'information».

Plus de 150 associations, syndicats, médias associatifs, soutenus par de nombreuses forces politiques, appellent à une première session de ces Etats généraux¹. Elle s'est tenue fin septembre 2006. Les préoccupations matérielles sont au centre des déclarations et travaux de ces rencontres :

«Le droit d'informer doit être accessible à tous ; tous doivent disposer des moyens appropriés de l'exercer. La pluralité des supports et la multiplicité des médias ne sont pas par elles-mêmes une garantie suffisante du pluralisme de l'information, indissociable de la diversité de ses sources et de ses formes. Les médias sans but lucratif (et parmi eux les médias associatifs et syndicaux) doivent bénéficier prioritairement des aides publiques, directes et indirectes, bénéficiant paradoxalement, à ce jour, aux médias les plus mercantiles et, de fait, aux publicitaires. La remise en cause des ordonnances de 1944 et 1945 sur la presse sont inacceptables, comme le sont les abandons des tarifs postaux privilégiés et du taux réduit de TVA, ainsi que la perspective d'une libéralisation de la distribution de la presse.».

Nous avons mis en gras les parties de ces textes qui recourent les préoccupations posées par le PPLED², comme celle-ci : «une refondation des aides publiques à la presse, pour que celles-ci bénéficient prioritairement aux médias sans but lucratif, aux médias d'information généraliste et à faibles ressources publicitaires.»

Près de deux ans plus tard, en mai 2008, se tient la deuxième session des «Etats généraux pour le pluralisme» qui demande tout particulièrement un renforcement de la législation anti-concentration et réaffirme les principes énoncés en 2006.

La réponse de la bande à Sarko

Dans ce domaine comme dans tant d'autres, la création d'un rapport de forces suffisant pour aller

de l'avant est difficile. A notre connaissance, les appels des «Etats généraux pour le pluralisme» n'ont pas été suivis d'effet si on excepte l'initiative... sarkozienne de lancer les «Etats généraux de la presse écrite» coordonnés par le ministère de la culture et de la communication et qui ont eu «pour mission d'apporter des réponses aux difficultés économiques que rencontre la presse écrite, notamment face au développement de l'internet et des journaux gratuits». En fait, le pouvoir était inquiet de la diminution du tirage de la grande presse écrite, porte-parole de ses dogmes libéraux. Un «Livre vert» présentant 90 recommandations est sorti en janvier 2009, à l'issue de cogitations fortement médiatisées.

Est-il besoin de préciser que, pour l'essentiel, les décisions qui en découleront dans les mois qui suivent favoriseront d'abord les copains des grandes entreprises de presse et de formatage des esprits ? Quelques dispositions, néanmoins, profiteront, accidentellement, à la petite presse libre : comme cette augmentation des tarifs postaux retardée d'un an en 2009. Ce qui fait que, comme tous les journaux distribués par La Poste, nous payons, par exemple, en 2012, les tarifs qui devaient s'appliquer pour 2011. Mais, bien sûr, le programme général des haus-



ses, n'a été bloqué que pendant un an. Il avait été défini en juillet 2008 par la commission tripartite Etat-Presses-Poste qui a programmé pour les petites revues (évidemment absentes de ces «négociations») une augmentation de 26% d'ici 2016, sans compter l'actualisation indexée sur l'inflation qui se «*composera chaque année*» nous prévient-on (ce qui veut dire qu'on calculera une augmentation sur l'augmentation !).

Il est bien clair que pareilles dispositions - si elles devaient s'appliquer - feront disparaître de très nombreuses revues. Ce seront de nouvelles victimes qui s'ajouteront aux milliers déjà sacrifiées depuis des années sur l'autel de la rentabilité, préalable nécessaire à la privatisation projetée de La Poste. Le tarif préférentiel disparaîtra pour la petite presse libre, et, avec lui, un des acquis du programme du CNR. Le détricotage se poursuit, réjouissez-vous, M. Kessler !³.

A noter que les complices idéologiques du pouvoir - qui se sont attribués le statut de «presse ciblée» - ne se sentent pas obligés de partager le souci de rentabiliser la distribution postale. En effet, pour ce qui les concerne, l'augmentation prévue d'ici 2016 n'est que de 8%. Et ce, sur la base d'un tarif qui est déjà aujourd'hui au moins d'1/3 inférieur à celui qui est appliqué aux petites revues... Mais pourquoi se gêneraient-ils ? Les dirigeants de la Poste qui ont participé à la «négociation» de juillet 2008 sont en effet très satisfaits de «l'accord» obtenu, puisqu'ils se sont officiellement «*engagé(s) à considérer que la question du déficit*» (dû à la distribution de la presse) «*serait réputée comme définitivement réglée dès lors que le protocole sera intégralement appliqué*» (c'est à dire en 2016).

Ainsi donc, le simple fait d'imposer à la petite presse une forte augmentation des tarifs permettra de résorber le déficit que la Poste s'inflige en distribuant les journaux ?... Alors que la «presse ciblée» dont le volume de diffusion est incomparablement plus élevé pourrait continuer à bénéficier de tarifs préférentiels sans creuser ledit déficit ?... De qui se moque-t-on ?!

Autre exemple du cynisme de ceux qui nous dirigent : le renflouement de Presstalis (ex NMPP). C'est l'entreprise qui diffuse les journaux dans les kiosques pour la vente au numéro. En signalant dans ACC n° 229 que les NMPP devenues Presstalis étaient détenues à 49% par Lagardère, on était en retard d'une guerre. En réalité, l'affaire n'étant pas suffisamment rentable, Lagardère a laissé tomber en demandant à être débarrassé de ses parts. Du coup, les grands éditeurs de presse ont été amenés à bricoler vite fait une solution de rechange. Pour que le dispositif leur revienne moins cher, ils ont appelé

au secours les copains aux manettes de l'Etat. Lesquels ont répondu généreusement : des versements en faveur des Presstalis - appelés «*intervention de l'Etat en faveur de la presse*» - de 15 millions d'euros par an ont été programmés de 2010 à 2014 inclus, soit un total de 75 millions d'euros. Une somme certainement beaucoup plus importante que celle qu'économisera La Poste en étranglant les petites revues qu'elle ne veut plus distribuer...

Quelle riposte ?

«*L'appel de Marseille aux Médias du tiers secteur*» lancé en 2006 prévoyait la création d'une coordination pour «*poursuivre et élargir les échanges, le débat et le combat commun pour que les médias du tiers secteur soient reconnus par les pouvoirs publics et pour qu'ils disposent d'un cadre juridique (..)*». Il nous semble que l'idée reste très pertinente aujourd'hui, et notre petit PPLED y souscrit volontiers en proposant, pour (re)commencer, quatre revendications et actions concrètes, à la portée de tout individu ou collectif soucieux de relancer la dynamique :

- demander à La Poste qu'elle accorde d'office et définitivement, le statut de «*dépôt à découvert*» à tous les envois de revues qui se font actuellement sous bande. Il suffira que cette «*offre de dépôt à découvert*» faite par la Poste elle-même il y a quelques mois, ne soit plus soumise à conditions. Ce serait simple, pratique et immédiatement applicable. Cette demande pourrait émaner dans un premier temps de collectifs de revues qui s'adresseront aux responsables locaux de La Poste.

- demander l'application à toutes les revues du tarif «presse ciblée» pour stopper la disparition progressive de la petite presse libre. Il est évident que cette deuxième demande suppose une mobilisation plus forte et plus large. Toutes les lectrices et tous les lecteurs de toutes les revues, toutes les équipes éditrices sont sollicitées. Il y a diverses manières de s'impliquer. Nous avons, par exemple, proposé une pétition PPLED. N'oubliez pas de la signer et de la faire signer à l'adresse : <http://www.petitionpublique.fr/?pi=PPLED>

- demander qu'en contrepartie du financement des Presstalis par le contribuable, cette entreprise de diffusion soit contrainte d'offrir immédiatement aux petites revues des conditions et des tarifs identiques à ceux qui existaient dans le passé, en faisant jouer un principe de péréquation.

- constituer des collectifs locaux de solidarité avec le journal grec créé à partir du titre «*Élethertypia*», lâché par son propriétaire (voir encadré ci-contre).

L'appel de Marseille a suggéré aussi d'«*interpeller les syndicats, les associations d'éducation populaire et les organisations politiques afin qu'ils s'emparent de la question des médias comme d'un enjeu politique central*».

Bref, ce ne sont pas les raisons de se mobiliser et d'agir qui manquent !...

1) On trouvera sur le site d'Acrimed les listes des soutiens (A Contre Courant y figure) et participations à ces rencontres, ainsi que tous les textes produits. Nous placerons les liens correspondants sur le site www.acontrecourant.org

2) Voir le projet de plateforme revendicative publié sur le site d'A Contre Courant, www.acontrecourant.org catégorie «*Presse libre en danger*». Merci d'enrichir cette plateforme; seul, nous n'y arriverons pas !

3) «*Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance !* » a déclaré en 2007 Denis Kessler qui a été n° 2 du MEDEF. C'est en 1945, dans le sillage des propositions du CNR, qu'un cahier de charges demandait à la Poste - service public - de distribuer les journaux et les livres à perte.

Elethertypia

Les salariés de ce journal grec (dont le titre «*Elethertypia*» veut dire «*presse libre*» !) ne sont plus payés depuis août 2011. Une partie d'entre eux a décidé, face à la défaillance du patron et des banques qui n'accordent plus de crédit, d'adopter un fonctionnement auto-gestionnaire.

Le premier numéro du journal autogéré est paru le 15 février, le second, le 25 février. Plus de 30 000 exemplaires ont été vendus. C'est, la «*revanche des travailleurs*» affirme une journaliste sans salaire : «*les travailleurs sont de retour sur la scène publique avec leur journal*», malgré les embûches et les chaussettes-trappes semées par les propriétaires et l'hostilité de l'ordre dominant.

Il nous semble qu'il y a là urgence «*d'organiser les solidarités, les résistances et les échanges entre les médias du tiers secteur existants ou naissants au niveau international*» comme le souhaitait, en 2006, l'Appel de Marseille :

Concrètement, des traductions de certains textes publiés dans «*Elethertypia des travailleurs*» pourraient en effet être publiées dans la petite presse alternative, tandis que des collectifs locaux pourraient organiser un soutien financier de ce journal. En consultant sur internet la liste des pétitionnaires du PPLED, ou bien celle de l'appel aux Etats généraux, vous pourrez peut-être trouver des complices pour initier un tel collectif.